

Réforme de l'éducation prioritaire : la grande escroquerie !

Nous, des enseignants de Saint-Denis, leurs syndicats¹, des parents, lançons un cri d'alarme : malgré le rythme effréné des annonces, des réformes et des plans d'actions communiqués par le ministère de l'Éducation... **sur le terrain, à Saint-Denis et dans les villes alentours, l'éducation continue son naufrage à l'abri des regards. Et la rentrée 2015 s'annonce pire encore.** Selon l'aveu même de la DSDEN du 93 : « *C'est vrai que ça va être une année difficile pour le terrain. Cette année, ça va être une année un peu compliquée.* »

Alors que l'école est au centre de toutes les attentions, comment ne pas être indignés par le gouffre qui sépare les déclarations gouvernementales et... la réalité que nous vivons ? Les campagnes de communication du ministère de l'Éducation n'arrêtent pas : éducation prioritaire, plan contre le décrochage scolaire, lutte contre le harcèlement, promotion du numérique, besoin de réaffirmer le rôle éducatif de l'école et, encore cette semaine, le volet éducatif du plan contre « l'apartheid social »... Mais dans les établissements scolaires, on voit bien que les promesses sont vides, non tenues ou sans les moyens associés ! Est-il possible qu'une telle avalanche d'annonces ne soit pas suivie d'effets positifs ? Cela revient à demander :

- **est-il possible qu'une classe de CE1 de Saint-Denis** voie défiler 10 enseignants différents en 9 semaines ?
- **est-il possible que des collèges classés « REP+ »** comme le collège Iqbal Masih, emblèmes de la grande réforme de l'éducation prioritaire, voient leurs moyens d'enseignement diminuer pour la rentrée 2015 ? Ce serait la magie des maths gouvernementales : $REP+ = REP-$?
- **est-il possible que chaque année, les services départementaux** attendent délibérément le mois de juin quand ce n'est pas septembre pour créer les classes indispensables afin de tenter jusqu'au bout de supprimer une classe, une option ou une filière ? Et cela, malgré la désorganisation systématique que ça entraîne ?
- **est-il possible que la suppression du redoublement** ne soit accompagnée nulle part d'un dispositif suffisant de remédiation pour aider les élèves en difficultés ?
- **est-il possible que le nombre de postes supplémentaires** créés dans le 1^{er} degré (240 postes annoncés pour le 93) correspondent à moins de 15 % des postes nécessaires pour mettre en œuvre la réforme de l'éducation prioritaire annoncée l'automne dernier par notre ministre elle-même ?
- **est-il possible qu'il manque plusieurs milliers d'enseignants** sur le département et plus d'une centaine sur la ville de Saint-Denis pour atteindre le niveau d'encadrement obtenu il y a 15 ans et que les responsables de l'éducation cherchent à faire passer ça pour un progrès ?

Eh oui, à Saint-Denis, tout cela est hélas possible ! **Nous souhaitons témoigner.**

Quand, pour l'éducation prioritaire, le ministère annonce dorénavant « plus de maîtres que de classes », il est scandaleux de voir qu'ici on a plus de classes que de maîtres. Des effectifs en hausse et qui tendent vers le remplissage maximal des classes ainsi qu'une pression sur les seuils, aggravent chaque année les conditions d'enseignement.

Depuis janvier, des événements dramatiques ont fait tourner les regards vers les missions fondamentales de l'école. Le 21 janvier dernier François Hollande déclarait : « *je veux ouvrir aujourd'hui devant vous l'acte 2 de la refondation de l'école* ». Nous souhaitons faire auprès de vous, le bilan détaillé et chiffré de l'acte 1 vécu à Saint-Denis car si les réformes annoncées sont des supercheries du même tonneau, non seulement les élèves seront lésés, mais l'école se retrouvera encore plus fragilisée et éloignée de son rôle social fondamental.

Le Président a déclaré aussi : « *Le respect des droits, l'égale considération des personnes, la solidarité, l'entraide, le sens de l'intérêt général, la participation à la vie démocratique, la citoyenneté..., toutes ces données essentielles pour le citoyen que n'est pas encore le jeune élève mais qui va le devenir..., toutes ces règles seront apprises aux élèves dès le plus jeune âge.* » Nous n'avions pas attendu ses conseils pour défendre ces principes. A tel point d'ailleurs que nous souhaiterions justement que le gouvernement, lui aussi, les applique. Le « *respect des droits* » doit aussi comprendre le droit de tous à l'éducation, quel que soit le quartier. « *L'égale considération des personnes* » doit s'appliquer aussi aux enfants des quartiers populaires. « *La solidarité, l'entraide, le sens de l'intérêt général* » doivent aussi permettre que les moyens soient accordés à la hauteur des besoins. Et il y a urgence !

Nous vous invitons à une conférence de presse pour aborder ces sujets et répondre à vos questions sur les réalités de terrain de l'éducation en Seine-Saint-Denis.

Conférence de presse

Des enseignants et des parents (Bonnets d'âne, représentants de parents d'élèves, FCPE Saint-Denis),

les syndicats SNES-FSU, Snuipp-FSU, Sud Éducation, CGT Educ'action

de **SAINT-DENIS**

vous invitent à les rencontrer

**Le jeudi 12 mars 2015
à 12h30**

Salle du bureau municipal de la mairie de Saint-Denis
Place Victor-Hugo
Métro Saint-Denis Basilique, ligne 13

Contacts :

Enseignants :

Louise Paternoster, primaire Opaline-Lacore : 06 24 84 19 60 loupaternoster@yahoo.fr

Jean-Charles Hodak, collège Fabien : 06 52 07 52 70 hodak.jc@gmail.com

Parents :

Bonnets d'âne : bonnetsdane93@gmail.com – Delphine 06 95 93 83 47 – Mach-Houd 06 82 15 06 16

Parents d'élèves de Jules-Vallès : Amel Dahmani 06 51 74 64 26

FCPE Saint-Denis : Philippe Gouttes 06 07 30 04 85

Organisations syndicales de la ville :

SUD Éducation saintdenis@sudeduccreteil.org 1^{er} degré Wilfrid Dulouart 06 61 00 72 10

2nd degré Julie-Maud Moro-Courage 06 41 66 81 21

SNUipp-FSU mail@snuipp-saintdenis.org

Catherine Da Silva 06 80 04 78 53

Laure Franques 07 83 02 44 60

SNES florentmartinie@free.fr Florent Martinie 06 86 75 36 88

CGT Éduc'action marisa.soumare@gmail.com Marisa Soumaré 06 07 78 14 32